

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 17515  
Numéro SIREN : 534 133 947  
Nom ou dénomination : BLACK CODE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt 98377

**BLACK CODE**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 471 510 Euros**

8 Rue d'Anjou  
75008 PARIS

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**BLACK CODE**

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE  
AU CAPITAL DE 471 510 EUROS

8 Rue d'Anjou  
75008 PARIS

---

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'assemblée générale de la société BLACK CODE,

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BLACK CODE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**II. FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

**Autres informations :**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

**VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ACCEFI  
Représenté par Dimitri BANNIER



# BLACK CODE

## Sommaire

<b>Bilan</b>		<b>1</b>
<i>ACTIF</i>		<b>1</b>
	<i>Actif immobilisé</i>	<b>1</b>
	<i>Actif circulant</i>	<b>1</b>
<i>PASSIF</i>		<b>2</b>
	<i>Capitaux Propres</i>	<b>2</b>
	<i>Provisions pour risques et charges</i>	<b>2</b>
	<i>Emprunts et dettes</i>	<b>2</b>
<b>Compte de résultat</b>		<b>3</b>
<b>Annexes Légales 2021</b>		<b>5</b>



## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement	362 964	358 435	4 528	7 840	- 3 312
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	3 800	3	3 797		3 797
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	21 510	17 715	3 795	5 463	- 1 668
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 665	29 582	5 103	7 217	- 2 114
Autres immobilisations corporelles	78 238	61 945	16 291	16 732	- 441
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	4 180 939	2 000	4 178 939	3 906 539	272 400
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 260		10 260	18 524	- 8 264
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 692 373</b>	<b>469 661</b>	<b>4 222 712</b>	<b>3 962 315</b>	<b>260 397</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	273		273	273	
Clients et comptes rattachés	1 180 442		1 180 442	1 102 735	77 707
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	8 396		8 396	20 045	- 11 649
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 750		3 750		3 750
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	60 874		60 874	80 718	- 19 844
. Autres	3 005 725		3 005 725	3 460 382	- 454 657
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	345 793		345 793	27 562	318 231
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	4 918		4 918	29 171	- 24 253
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 610 170</b>		<b>4 610 170</b>	<b>4 720 887</b>	<b>- 110 717</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	3 679		3 679	4 585	- 906
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>9 306 222</b>	<b>469 661</b>	<b>8 836 561</b>	<b>8 687 787</b>	<b>148 774</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 471 510)	471 510	471 510	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 899 620	3 899 620	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	31 937	31 937	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-59 781		- 59 781
Résultat de l'exercice	-27 462	-59 781	32 319
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	29 747	21 027	8 720
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 345 571</b>	<b>4 364 312</b>	<b>- 18 741</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles	757 481	728 347	29 134
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 192 595	1 005 744	186 841
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	268 000	467 200	- 199 200
. Associés	1 240 784	1 112 241	128 543
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	374 247	385 289	- 21 042
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	117 135	108 531	8 604
. Organismes sociaux	184 789	123 212	61 577
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	90 742	42 979	47 763
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	31 241	8 631	22 610
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	233 985	331 301	- 97 316
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 490 990</b>	<b>4 323 475</b>	<b>167 515</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>8 636 561</b>	<b>8 687 787</b>	<b>- 148 774</b>



## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	1 274 112	62 088	1 336 200	1 277 059	59 141	4,63	
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>1 274 112</b>	<b>62 088</b>	<b>1 336 200</b>	<b>1 277 059</b>	<b>59 141</b>	<b>4,63</b>	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 233		1 233		N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			45 107	33 714	11 393	33,79	
Autres produits			181 277	231 003	-49 726	-21,53	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 563 817</b>	<b>1 541 776</b>	<b>22 041</b>	<b>1,43</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-14 649	-35 002	20 353	58,15	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			404 341	575 454	-171 113	-29,74	
Impôts, taxes et versements assimilés			14 627	10 980	3 647	33,21	
Salaires et traitements			775 404	712 868	62 536	8,77	
Charges sociales			173 194	108 797	64 397	59,19	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 520	14 440	1 074	7,43	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			5	-0	5	N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 368 442</b>	<b>1 387 544</b>	<b>-19 102</b>	<b>-1,38</b>	
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>195 375</b>	<b>154 233</b>	<b>41 142</b>	<b>26,68</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			12 466	16 416	-3 950	-24,06	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>12 466</b>	<b>16 416</b>	<b>-3 950</b>	<b>-24,06</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			202 313	214 993	-12 680	-5,90	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>202 313</b>	<b>214 993</b>	<b>-12 680</b>	<b>-5,90</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-189 848</b>	<b>-198 576</b>	<b>8 728</b>	<b>4,40</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)</b>			<b>5 527</b>	<b>-44 344</b>	<b>49 871</b>	<b>112,46</b>	



## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Compte des le 31/12/2021 (12 mois)	Compte précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 965	1 354	3 611	265,69
Produits exceptionnels sur opérations en capital	58 618	1 499	57 119	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>63 583</b>	<b>2 852</b>	<b>60 731</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	47 926	7 100	40 826	575,01
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48 600	2 470	46 130	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 720	8 720		0,00
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>105 246</b>	<b>18 289</b>	<b>86 957</b>	<b>475,46</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-41 664</b>	<b>-15 437</b>	<b>- 26 227</b>	<b>169,90</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-8 675		- 8 675	N/S
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 639 865</b>	<b>1 561 045</b>	<b>78 820</b>	<b>5,05</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>1 667 327</b>	<b>1 620 826</b>	<b>46 501</b>	<b>2,87</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-27 462</b>	<b>-59 781</b>	<b>32 319</b>	<b>54,06</b>
Dont Crédit-bail mobilier	3 192	1 808	1 384	76,55
Dont Crédit-bail immobilier				



## Annexes Légales 2021

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 8 836 560,78 E  
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -27 461,79 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.



## SOMMAIRE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Obligations convertibles
- Ventilation du chiffre d'affaires net

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations



### Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures de soutien dont a bénéficié la société sont les suivantes :

- Indemnisation activité partielle perçue de l'Urssaf : 45.324 €
- Exonération de cotisations Urssaf 43.940 €
- Aides au paiement de charges sociales : 70.585 €

### Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (Articles L.123-12 à L.123-28), du règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 29 décembre 2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. BLACK CODE SAS revêt ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Ces estimations concernent principalement les provisions pour risques et charges, certains actifs incorporels ainsi que les hypothèses retenues pour l'établissement des business plan utilisées pour la valorisation des titres de participation



**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pet à pet
Frais d'établissement, recherche et développement	362 964		
Autres immobilisations incorporelles	21 510		3 800
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	34 665		
Autres installations, agencements, aménagements	10 322		3 774
Matériel de transport	2 135		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	58 703		3 301
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>105 826</b>		<b>7 075</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	3 908 539	321 000	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	18 524		-8 264
<b>TOTAL</b>	<b>3 927 063</b>	<b>321 000</b>	<b>-8 264</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 417 363</b>	<b>321 000</b>	<b>2 611</b>

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pet à pet	Par cessation ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			362 964	
Autres immobilisations incorporelles			25 310	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			34 665	
Autres installations, agencements, aménagements			14 097	
Matériel de transport			2 135	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			62 004	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>112 901</b>	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		48 600	4 180 939	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 260	
<b>TOTAL</b>		<b>48 600</b>	<b>4 191 199</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>48 600</b>	<b>4 692 373</b>	



## Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	355 123	3 312		358 435
Autres immobilisations incorporelles	18 047	1 671		17 718
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27 448	2 114		29 562
Installations générales, agencements divers	7 910	1 552		9 462
Matériel de transport	578	534		1 111
Matériel de bureau, informatique, mobilier	45 941	5 431		51 371
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>81 877</b>	<b>9 630</b>		<b>91 507</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>453 047</b>	<b>14 614</b>		<b>467 661</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	3 312				
Autres immobilisations incorporelles	1 671				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 114				
Installations générales, agencements divers	1 552				
Matériel de transport	534				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 431				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>9 630</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 614</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 585		907	3 679
Primes de remboursement obligations				



## Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotaions	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	21 027	8 720		29 747
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	<b>21 027</b>	<b>8 720</b>		<b>29 747</b>
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	2 000			2 000
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>2 000</b>			<b>2 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 027</b>	<b>8 720</b>		<b>31 747</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		8 720		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculées selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.



## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 260		10 260
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 180 442	1 180 442	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 396	6 396	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	3 750	3 750	
- T.V.A	60 874	60 874	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	2 897 541	2 897 541	
Débiteurs divers	108 184	108 184	
Charges constatées d'avance	4 918	4 918	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 274 364</b>	<b>4 264 104</b>	<b>10 260</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	757 481	757 481		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	1 192 585	246 346	871 240	75 000
Emprunts et dettes financières divers	268 000	268 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	374 247	374 247		
Personnel et comptes rattachés	117 135	117 135		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	184 789	184 789		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	90 742	90 742		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	31 241	31 241		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 240 784	1 240 784		
Autres dettes	233 985	233 985		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 490 990</b>	<b>3 544 751</b>	<b>871 240</b>	<b>75 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	350 033			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



## Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	206 222
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	9 067
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>215 288</b>

## Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	227 156
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 648
Dettes fiscales et sociales	158 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	190 208
<b>TOTAL</b>	<b>750 781</b>

## Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	4 918	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>4 918</b>	

Commentaires :



## Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	3 679	20,00
Charges à étaler		
<b>TOTAL</b>	<b>3 679</b>	<b>20,00</b>

## Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 347 171	0,35
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 347 171	0,35

Commentaires :

903 347 actions ordinaires à 0.35

443 824 actions à dividendes prioritaires à 0.35



## Obligations convertibles

Nombre	Valeur
60 000	600 000

Etendue des droits qu'elles confèrent :

Etendue des droits qu'elles confèrent :

1. Emission le 24/07/2015 de 30 000 obligations de 10 euros chacune.

Intérêt annuel au taux fixe de 4%

Terme des obligations convertibles en actions : Avenant du 23/06/2021 : transformation de la date d'échéance en période de conversion allant du 24 juin 2021 au 24 juin 2023

Parité : 1 obligation convertible donnera droit à 4 actions ordinaires de la société

2. Emission le 30/06/2016 de 30 000 obligations de 10 euros chacune.

Intérêt annuel au taux fixe de 4%

Terme des obligations convertibles en actions : Avenant du 23/06/2021 : transformation de la date d'échéance en période de conversion allant du 24 juin 2021 au 24 juin 2023

Parité : 1 obligation convertible donnera droit à 4 actions ordinaires de la société



## Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 336 200
<b>TOTAL</b>	<b>1 336 200</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 274 112
Etranger	62 088
<b>TOTAL</b>	<b>1 336 200</b>





## Rémunérations des dirigeants

	Montant
<b>REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :</b>	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	14 556
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>14 556</b>

Commentaires :

## Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	

Commentaires :



## Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		95 909	
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
<b>TOTAL</b>		<b>95 909</b>	

Commentaires :

Modalités de calcul:

- Table de mortalité utilisé: INSEE 2012-2014
- Taux d'actualisation: 0,77 %
- Méthode de calcul: Rétrospective Prorata Temporis
- Salariés pris en compte: Présent au 31.12.21 (hors apprentis, stagiaires)
- Initiative du départ: le départ intervient à l'initiative du salarié
- Agé prévu pour le départ à la retraite (sauf dérogation individuelle): 62 ans
- Taux de charges sociales patronales: 43% pour les cadres, 43% pour les non cadres



## Autres informations

**Management Fees :**

Le calcul est fait au prorata du chiffre d'affaires des sociétés du groupe ainsi qu'en fonction de la répartition de la rémunération du personnel du siège au prorata du temps passé.

**Mise à disposition du personnel :**

La refacturation se fait entre les sociétés du groupe en tenant compte du taux horaire du salarié et charges sociales correspondantes.

**Engagements de retraite :**

Les engagements de l'entreprise vis-à-vis des membres ou associés de son personnel ainsi que des mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite à savoir : pensions, complément de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite sont non significatives compte tenu de l'ancienneté des salariés. A ce titre, il n'a pas été jugé pertinent pour constater ces engagements sous forme de provision.

**Intérêts des comptes courants :**

Absence de calcul des intérêts des comptes courants entre les sociétés du groupe.

**Variation des capitaux propres :**

Libellés	Solde Début exercice	Affectation Résultats N-1	Aug Capital et PE	Résultat de L'exercice	Distribution de Dividendes	Solde de Fin d'exercice
Capital	471.510					471.510
Primes D'émission	3.899.620					3.899.620
Réserves légalés	31.937					31.937
Report à nouveau		-59.781				-59.781
Résultat de L'exercice	-59.781	59.781				0
Total	4.343.286	0				4.343.286



## Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SAS OREX	108 200	98 103	100,00	1 328 500	1 328 500		1 742 952	1 059 473	6 150	
SAS YOKO	20 000	48 504	100,00	429 470	428 470	423 598		201 822	10 000	
SARL BC EVENT	1 000	-229 398	100,00	308 668	308 668			2 199 659	68 679	
SARL IZAKAYA	240 000	-119 253	100,00	566 000	566 000	42 429	574 000	897 420	-50 782	
SAS KINU ST BARTH	1 000	-669 211	70,00	700	700	1 397 796		2 151 824	-522 393	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS KINUGAWA	110 935	-884 139	44,58	701 000	701 000	564 232	1 913 000	2 579 240	228 533	
SARL ANJOU	120 000	-1 480 254	50,00	793 600	793 600	370 218	168 000	1 263 641	24 552	
SARL ADD	1 000	-107 518	50,00	50 000	50 000	107 513		101 618	22 370	
SARL BC RAMATUELLE	1 000		100,00	1 000	1 000	64 309				
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



**BLACK CODE**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 471.509,85 euros  
Siège social : 8, rue d'Anjou – 75008 Paris  
RCS Paris 534 133 947  
(la « *Société* »)

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 24 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le vingt-quatre juin,  
A 17 heures,

Les associés de la société Black Code (la « *Société* ») se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la Société situé 8, rue d'Anjou – 75008 Paris, sur convocation du Président.

**Sont présents ou représentés et ont assisté à l'Assemblée :**

- La société ASIAN DEVELOPPEMENT, titulaire de 639.288 actions ordinaires ;
- La société GDC, titulaire de 134.162 actions ordinaires ;
- M. Jacques Loc Tran, titulaire de 69.895 actions ordinaires.
- La société AUDACIA, titulaire de 2 actions ordinaires ;
- La société CONSTELLATION, titulaire de 60.000 actions ordinaires ;
- La société AUDACIA, es qualité de Représentant des Porteurs ADP2013, pour 299.112 ADP2013 ;
- La société AUDACIA, es qualité de Représentant des Porteurs ADP2014, pour 144.712 ADP2014 ;

**Total :**

- 903.347 actions ordinaires sur les 903.347 actions ordinaires ;
- 299.112 ADP2013 sur les 299.112 ADP2013 émises ; et
- 144.712 ADP2014 sur les 144.712 ADP2014.

**Sont absents :**

Le cabinet ACCEFI, Commissaires aux comptes titulaire, dûment convoqué, est absent et excusé.

M. Romain Costa préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Mme Mathilde Girard est désignée comme secrétaire de séance.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- Les votes par correspondances ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;

- Le rapport du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Le texte des résolutions par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, le texte du projet de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions.

Le Président donne lecture de son rapport, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président*

L'Assemblée Générale, statuant conformément aux règles de quorum et de majorité requises par les statuts et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021, **approuve** lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle **donne** au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale **prend acte** que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité'*

**Pour :** 1347 171 voix

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

## DEUXIEME RESOLUTION

### *Affectation du résultat*

L'Assemblée Générale, statuant conformément aux règles de quorum et de majorité requises par les statuts, **décide** d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 27.462 euros de la manière suivante :

#### Origine :

- Report à nouveau antérieur : (59.781) euros ;
- Résultat de l'exercice : (27.462) euros ;

#### Affectation :

- En totalité au compte « report à nouveau », soit un montant de : (27.462) euros
- Nouveau solde du compte « report à nouveau » : (87.243) euros.

*Cette résolution est adoptée à la majorité*

*Pour : 843 345 voix*

*Contre : 503 826 voix*

*Abstention : 0*

## TROISIEME RESOLUTION

### *Rappel des dividendes distribués*

L'Assemblée Générale **prend acte** de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
Exercice clos le 31.12.2020	-	-	-
Exercice clos le 31.12.2019	-	-	39.788 euros
Exercice clos le 31.12.2018	40.910 euros	-	223.455 euros

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

*Pour : 1347 171 voix*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

## QUATRIEME RESOLUTION

*Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions*

L'Assemblée Générale, statuant conformément aux règles de quorum et de majorité requises par les statuts et après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, **approuve** les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

*Pour : 1347 171 voix*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



---

**Le Président de Séance**  
M. Romain COSTA



---

**Le Secrétaire de Séance**  
Mme Mathilde Girard